



Bulletin

Du **Ministère des Affaires Economiques**

N 00 - décembre 2022

Economie mauritanienne

2019 - 2022

Résilience et Reprise

Bulletin trimestriel publié par

Le Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs

L'éligibilité de la Mauritanie pour bénéficier
du programme Seuil (Threshold) du Millenium Challenge Corporation
**confirme l'efficacité des politiques
économiques de notre pays**



Bulletin

Du Ministère des Affaires Economiques

*Directeur
de publication*

Ahmed Mohamedou ,
Conseiller chargé de la
Communication et des
Relations Publiques

Comité de lecture

Dr. Yeslem Hamdane , Chargé
de Mission

Dr . N'Guenor codioro Harouné
, Chargé de Mission

Azeddine Daddah , Chargé de
Mission

Dr . El Moustapha Sidi
Mohamed , Conseiller
Economique

Dr . Mohamedou M'Baba ,
Conseiller chargé des Réformes

Mohydine Sidi Baba, Directeur
(DPEF)

Contact

0022245251477

E-mail

Ouldmodou@economie.gov.mr

B.P 238

Avenue Nelson Mandela
Nouakchott - Mauritanie

Www.economie.gov.mr

Son Excellence le Président de la République lors de sa présidence
des travaux du Conseil Supérieur de l'Investissement en Mauritanie :

**" Nous ferons tout pour renforcer
la confiance des investisseurs "**

Rapport de septembre sur le suivi de la mise
en œuvre des projets de développement en Mauritanie :

**Amélioration de la performance
de plus de la moitié des projets**

L'inflation en Mauritanie 2019-2022



La Mauritanie aux Assemblées Annuelles
des Institutions de Bretton Woods :
**Une participation efficiente...
et des discussions fructueuses**



MOT DU MINISTRE

Le Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP), à l'instar de tous les autres départements, est conscient des progrès accomplis et de ceux qui restent à faire dans la diffusion des actions menées et des résultats obtenus. Il s'avère, cependant, que si nous voulons approfondir la communication, l'étendre et diversifier les choix, il faut des supports et des canaux complémentaires adaptés aux besoins variés et évolutifs de nos partenaires. Cette publication est conçue comme un axe dans la panoplie d'outils de communication que la MAEPSP doit explorer.

Les principaux objectifs du Bulletin du MAEPSP, qui se veut trimestriel, sont la diffusion des articles d'analyse sur des sujets d'actualité, de l'information relative aux missions et au bilan des activités du ministère et le renforcement de son partenariat avec les partenaires techniques et financiers. Les informations fournies visent à créer de l'intérêt chez le public cible et lui apporter des connaissances sur les actions menées par le département.

Chers Lecteurs ;

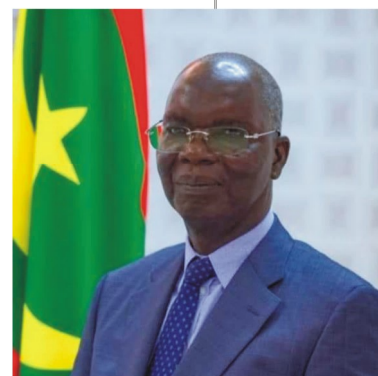
En dépit du contexte particulier, marqué par la crise de la COVID-19, plusieurs actions importantes ont été menées, ces dernières années, suivant les orientations stratégiques et le programme électoral " TAAHOUDATY " du Président de la République, S.E.M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Ces actions ont produit des résultats significatifs dans le domaine de la planification, l'accélération des réformes pour l'amélioration du climat et de la pratique des affaires, dans le développement de l'investissement privé (national et étranger), dans la mobilisation des financements et dans la gouvernance économique et la promotion des PME...

Conçu comme produit de l'expertise technique des cadres du Ministère, le Bulletin aura nécessairement plusieurs contributeurs. D'où la nécessité de respecter la ligne éditoriale définie pour faciliter le choix et la priorité des sujets, donner aux rédacteurs une ligne directrice pour générer un contenu de qualité.

En tenant compte de la diversité des lecteurs, nous proposons dans ce Bulletin, des informations simplifiées, compréhensives mais aussi une analyse approfondie d'un sujet d'actualité. Les principaux lecteurs cibles du bulletin sont les départements sectoriels, le secteur privé, les partenaires du MAEPSP, les chercheurs, les citoyens mauritaniens désireux d'en savoir un peu plus sur la vie économique du pays, et les cadres du Département qui sont tous, à des niveaux différents, parties prenantes à son élaboration et défenseurs de la réputation du Ministère. A cet effet, j'exhorte l'ensemble des cadres du département au dévouement pour le succès de cette publication.

Chers Lecteurs,

Nous vous invitons à nous soutenir par la lecture attentive et assidue des différents numéros et de nous communiquer vos observations, voire vos contributions afin d'améliorer les éditions futures.



Ousmane Mamoudou KANE
Ministre des Affaires
Economiques et de la Promotion
des Secteurs Productifs



L'éligibilité de la Mauritanie pour bénéficier Du programme Seuil (Threshold) du Millenium Challenge Corporation confirme l'efficacité des politiques économiques de notre pays

Lors de la participation de Son Excellence le Président de la République, Mr. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au Sommet Afro-Américain tenu à Washington au mois de décembre 2022, la Mauritanie a pu se qualifier au programme Seuil du Millenium Challenge Corporation.

Le Président de la République était accompagné, d'une délégation de haut niveau qui comprenait leurs Excellences Mr. Mohamed Salem Ould Marzoug, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines, le Directeur de Cabinet du Président de la République, Mr. Ismail Ould Cheikh Ahmed, et de l'Ambassadeur de Mauritanie à Washington, Mme Cissé Mint Cheikh Ould Boidé.

Son Excellence le Président américain Mr. Joe Biden, a déclaré que la Mauritanie avait été

choisie par l'American Millenium Challenge Corporation (MCC) pour obtenir un programme de financement lui permettant de renforcer ses efforts de lutte contre la pauvreté et pour la promotion de son développement économique et social. Le président américain a fait comprendre aux dirigeants d'une cinquantaine de pays africains que ce programme de financement est, pour son pays, un soutien aux orientations positives des autorités mauritaniennes et un engagement au profit du peuple mauritanien afin de relever son niveau de développement social, les droits de l'homme et la bonne gouvernance. Son Excellence le Président de la République a rencontré, à Washington, la Présidente de Millenium Challenge Corporation, Mme Alice Patterson Albright. Au cours de la réunion, la Présidente de la Millenium Challenge Corporation a lancé le programme de coopération entre notre pays et cette institution, qui est considéré comme le lancement officiel du début de cette coopération.



L'approbation du programme de coopération entre la Mauritanie et cette auguste Institution est la première du genre, car notre pays n'a jamais bénéficié des interventions de cet organisme qui finance des projets de développement dans de nombreux pays du monde. Cette éligibilité constitue un message fort positif de l'efficacité des réformes et des politiques économiques mises en œuvre par la Mauritanie ces dernières années. Car cette institution n'offre son soutien qu'aux pays ayant des visions économiques claires et un potentiel de croissance économique prometteur.

En effet, le Programme Seuil sera un véritable levier dans le cadre de la

poursuite du train de réformes engagées par notre pays et permettra d'améliorer fortement et substantiellement les conditions de vie des Mauritaniens et contribuer à l'édification d'une Mauritanie nouvelle.

comprend une évaluation fournie par des parties externes dans 20 domaines différents dont les indicateurs couvrent les droits politiques, les libertés civiles, l'efficacité du gouvernement, l'état de droit, la lutte contre corruption, le taux d'inflation, les dépenses publiques sur la santé, etc...

Notre pays a pu franchir le seuil de qualification dans plus de la moitié de ces domaines, avec le témoignage d'un certain nombre d'instances et d'organisations internationales spécialisées. Cette reconnaissance internationale a abouti à



Cette décision confirme, les performances remarquables de notre pays en matière de démocratie, de bonne gouvernance, de promotion d'une croissance économique forte et inclusive, et notre engagement à mettre en œuvre les réformes majeures en phase avec la feuille de route gouvernementale.

Force est de souligner que le processus de sélection des pays éligibles à ce programme passe par un examen approfondi. Il

la possibilité de bénéficier des dons, dans le cadre des programmes de la MCC, pouvant atteindre 500 millions de dollars US.

Les organismes qui émettent cette évaluation sont la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), l'American Freedom House, Reporters Sans Frontières, l'Organisation Mondiale de la Santé, des centres de recherche universitaires, etc...



Son Excellence le Président de la République lors de sa présidence des travaux du Conseil Supérieur de l'Investissement en Mauritanie :

" Nous ferons tout pour renforcer la confiance des investisseurs "



Son Excellence le Président de la République, Mr. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a présidé les travaux du Conseil Supérieur de l'Investissement de Mauritanie (CSIM), qui s'est réuni en sa première séance le jeudi 15 septembre 2022, au Centre International de Conférences de Nouakchott.

A cette occasion, Son Excellence le Président de la République a affirmé que le Conseil Supérieur de l'Investissement en Mauritanie est une véritable traduction d'un axe important de la stratégie de développement et de promotion des investissements dans notre pays, car il représente une bonne occasion d'échanger les expériences et fédérer les efforts, ce qui ne manquera pas d'impacter positivement l'investissement dans notre pays. Il a également exprimé son espoir que ce conseil contribuerait à la promotion du secteur de l'investissement, en particulier à la lumière des grandes opportunités disponibles dans notre pays, avec ses ressources naturelles diversifiées dont l'exploitation requiert la mise en place des infrastructures de soutien à la croissance.

Enfin, Son Excellence le Président de la République a rappelé le rôle primordial des investissements privés, nationaux et étrangers, dans le développement durable, tout en réitérant sa détermination de déployer tous les efforts en vue renforcer la confiance des investisseurs nationaux et étrangers dans le climat des affaires dans notre pays, et d'œuvrer au dépassement des contraintes qui entravent le développement des investissements privés dans tous les domaines.

Les participants à la réunion ont exprimé leur satisfaction pour la prise de conscience de Son Excellence le Président de la République des dysfonctionnements du climat des affaires et pour la création de ce conseil, qui représente une étape importante vers la levée des obstacles et des difficultés que peuvent rencontrer les investisseurs locaux et internationaux, ce qui renforcera l'attraction des investissements. Ils ont également salué la grande valeur ajoutée de la présidence de Son Excellence des travaux de ce Conseil, tout en appréciant la stabilité politique et le niveau de sécurité dont jouit le pays dans un environnement turbulent, étant donné que la stabilité et la sécurité sont une condition nécessaire pour attirer les capitaux. Le Conseil a longuement débattu les opportunités d'investissement disponibles dans notre pays, ainsi que les réformes nécessaires pour surmonter les obstacles qui entravent le parcours des investissements et des investisseurs. Ainsi, les membres du Conseil ont proposé une série de mesures visant,

entre autres, l'amélioration du cadre juridique et judiciaire, l'opérationnalisation du fonds de garanti pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement adéquat, l'harmonisation de la classification des PME et la promotion des secteurs productifs.

Pour marquer le grand intérêt qu'il porte à cet exercice, Son Excellence le Président de la République a passé de longues heures à écouter les interventions des participants à la réunion, tout en confirmant par ailleurs que les recommandations issues de cette réunion seront prises en considération par le gouvernement.

En date du 28 septembre 2022, Monsieur Ousmane Mamoudou Kane, Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs a présenté en

Conseil des Ministres une communication relative aux résultats des travaux de la première session du CSIM. Cette communication a également esquissé les grandes lignes de la feuille de route qui sera élaborée et mise en œuvre en vue de concrétiser l'engagement de Son Excellence le Président de la République concernant l'exécution des recommandations de cette réunion.

Dans ce cadre, le processus d'élaboration de la matrice des mesures tendant à mettre en œuvre les recommandations précitées se poursuit au niveau du Ministère. Elle sera présentée au CSIM, lors de sa prochaine réunion, dans un rapport détaillé qui devra faire le point sur l'état d'avancement atteint et identifier les défis à relever pour atteindre les objectifs visés dans le domaine de l'attraction des

investissements nécessaires au développement du pays.

Notons que le CSIM a été créé par décret présidentiel du 07 février 2020 en tant qu'organe consultatif soumis à l'autorité directe de Son Excellence le Président de la République. Ce conseil est composé de 32 investisseurs de 14 pays des quatre continents, en plus de la Mauritanie, lesquels investisseurs étant des personnalités de haut niveau qui ont su créer d'importantes richesses dans leurs pays respectifs.

Il est attendu de ce conseil de contribuer à l'amélioration des opportunités d'investissement et de la compétitivité de l'économie nationale en proposant des mesures incitatives appropriées pour le développement de l'investissement privé national et étranger.



Les participants ont loué le niveau de sécurité et de stabilité politique de notre pays

Rapport de septembre sur le suivi de la mise en œuvre des projets de développement en Mauritanie : Amélioration de la performance de plus de la moitié des projets

Après quelques mois du lancement, par le MAEPSP, du programme de réformes, en application des directives de Son Excellence le Président de la République, Mr. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, visant à améliorer et accélérer la mise en œuvre des projets de développement et des programmes d'investissements publics, Monsieur le Ministre des Affaires économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Ousmane Mamoudou Kane, a présenté, lors du Conseil des ministres tenu le 03 novembre 2022, une communication relative au suivi de la mise en œuvre des projets de développement. Il ressort de cette communication que, suite à la clôture de deux projets, le portefeuille de projets a passé de 107 projets en août 2022 à 105 projets en septembre et que la performance des projets et programmes était meilleure en

septembre qu'en août. En effet, le nombre de projets faiblement performant a diminué au cours du mois de septembre. Parmi les 90 projets pour lesquels les données de décaissement, au 30 septembre, sont disponibles, il a été enregistré que le nombre de projets non performants a passé de 31 projets en août (soit un taux de 35,2%) à 28 projets en septembre (soit un taux de 31,1 %), ce qui signifie que 3 projets ont passés en un mois de faible performance à performance acceptable. En outre, la performance d'exécution des activités des projets s'est améliorée car le nombre de projets ayant enregistré un niveau de performance acceptable a augmenté tandis que le nombre de projets ayant enregistré une mauvaise performance a diminué au cours de la même période. Les données statistiques montrent cette tendance positive : sur un

Enfin, la communication a conclu que la performance de l'exécution des projets a enregistré une amélioration acceptable au cours du mois de septembre.

Malgré les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs programmés, des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour maintenir et renforcer cette dynamique afin de surmonter les problèmes d'exécution des projets. Il y a lieu de signaler que les principales raisons du retard dans la mise en œuvre de ces projets et programmes sont inhérentes notamment, aux insuffisances enregistrées au niveau des capacités des entreprises d'exécuter les travaux dans les délais contractuels en plus des lourdeurs du processus de passation des marchés publics et parfois du retard des avis de non-objection, de certains partenaires financiers.

Pour surmonter ces obstacles, Son Excellence le Président de la République a instruit les ministres

concernés à l'effet de coordonner avec Monsieur le Ministre des Affaires économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs en vue de mettre en œuvre les mesures déjà arrêtées visant à assurer une meilleure exécution des projets et programmes d'investissement.

Il y a lieu de signaler que la présentation de ce rapport périodique sur la performance de l'exécution des projets, devant le Conseil des ministres, s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions fermes de Son Excellence le Président de la République, Mr. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani relatives au suivi rigoureux de la performance de ces projets.

Dans ce cadre, le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs a présidé, le lundi 26 juin 2022, un atelier de dissémination des résultats de l'évaluation des performances des projets de développement, organisé par le département en présence des

coordonnateurs et responsables de projets concernés. Dans son mot d'ouverture, Monsieur Ousmane Mamoudou Kane, a affirmé que l'état d'avancement défailant de certains projets, parmi 110 projets en cours d'exécution au niveau national, n'est plus acceptable tout en précisant que plus de la moitié du portefeuille de projets, soit 55%, est constituée de projets qui souffrent d'une performance faible, dû au retard dans l'exécution des actions travaux et la faible capacité d'absorption des financements.

En guise de conclusion, Monsieur le Ministre a souligné que le gouvernement a décidé de faire face à ce phénomène et de communiquer sur les projets défailants, ce qui prouve dit-il son sérieux dans la politique de transparence qui régit ses relations avec les citoyens, du fait que ce n'est pas la première fois que le gouvernement soulève cette problématique.



échantillon de 53 projets résultats se présentent comme suit :
représentant 55,8 % du total, les

Niveau de performance	Août 2022	Septembre 2022	Observation
Performance acceptable	14,6%	22,6%	Amélioration
Performance moyenne	37,5%	41,5%	Amélioration
Performance faible	47,9%	35,9%	Amélioration
Total	100%	100%	

Le Ministre des Affaires Economiques Signe une convention de don avec l'AFD d'un demi-milliard MRU

Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Monsieur Ousmane Mamoudou Kane, a signé le jeudi 08 septembre 2022, dans les locaux du Ministère, avec l'Ambassadeur de France dans notre pays, Son Excellence Monsieur Robert Moulié, une convention de don portant sur un montant de quatorze millions d'euros (14 000 000 €), soit l'équivalent de cinq cent vingt-quatre millions d'ouguiya (524 000 000 MRU), destiné au

financement du projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les deux Hodhs, l'Adrar et le Tagant.

La signature de cette convention de financement a lieu en présence de Monsieur le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Mr. Sidi Mohamed Ould Taleb Amar, et de Mme Benedict Brusset, Directrice Générale de l'Agence Française de Développement à Nouakchott.



Le Ministre des Affaires Economiques signe un accord d'appui budgétaire avec la Banque Mondiale d'une valeur de plus de 1,1 milliards MRU

Le mardi 28 septembre 2021, Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, a signé, dans les locaux du Ministère, une convention de financement avec la Représentante résidente de la Banque Mondiale dans notre pays, Mme Cristiana Isabel Banasco Santos.

Le montant de ce financement accordé par l'Association Internationale de Développement (IDA) sous forme de prêt, s'élève à trente millions de dollars américains (30 000 000



US\$), ce qui équivaut à environ un milliard cent trente millions d'ouguiya (1 130 000 000 MRU). Ledit financement s'inscrit dans le cadre de la troisième opération d'appui budgétaire,

destiné au financement des politiques de développement qui met l'accent sur la promotion du secteur privé, le numérique et le capital humain.

Le Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement :

"Mauritanie : La gestion du dossier de la dette a limité ses effets néfastes"

Son Excellence le Président de la République, Mr. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu, le mardi 13 septembre 2022, au Palais présidentiel à Nouakchott, le Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), Dr Akinwumi Adesina, arrivé en Mauritanie en visite de travail de trois jours.

A l'issue de cet entretien, le Président du Groupe de la BAD a fait une déclaration à la presse dans laquelle il a indiqué que cette rencontre a été l'occasion de remercier Son Excellence Monsieur le Président de la République pour le niveau de croissance acceptable atteint par l'économie mauritanienne, malgré la conjoncture internationale actuelle. Il a souligné que son audience avec le Président de la République a porté, entre autres, sur la question de l'agriculture, à laquelle la Banque attache une grande importance pour accroître la production et atteindre l'autosuffisance alimentaire, et d'ajouter qu'elle a aussi abordé la question de la jeunesse et son rôle dans le développement.

Dans la même déclaration, Monsieur Akinwumi Adesina a tenu à féliciter le gouvernement mauritanien pour les efforts déployés pour impulser le développement économique et social du pays et en particulier pour sa réussite dans la gestion du dossier de la dette, qui a permis de limiter son impact négatif sur l'économie nationale, soulignant l'importance des discussions en cours avec le FMI et la BAD afin de trouver des opportunités prometteuses pour renforcer la résilience de l'économie mauritanienne.

Il a enfin réitéré l'engagement de son institution à soutenir la Mauritanie dans la mise en œuvre de ses plans de développement,

notant que la BAD a déjà apporté un soutien financier considérable à notre pays à titre de contribution à l'effort national visant la réalisation d'un développement durable. Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, avait tenu une réunion de travail avec le Dr Akinwumi Adesina au cours de laquelle il a fait un exposé détaillé sur le niveau de coopération entre notre pays et cette institution financière et le niveau de soutien accordé par celle-ci à notre pays en vue de renforcer nos efforts de développement.

Dans son cet exposé, Monsieur le Ministre a également passé en

revue la situation économique nationale, soulignant la capacité de notre pays à résister aux effets de la pandémie de la Covid-19, et mettant en exergue les potentialités énormes du pays, ainsi que les grands chantiers de réformes économiques lancés par Son Excellence le Président de la République, notamment la gestion du problème de l'endettement.

Le président du Groupe de la BAD, accompagné de Monsieur le Ministre, a effectué une visite à la Société des produits de la pêche (SEPH SA) et à la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) à Nouadhibou.

Accompagné cette fois-ci du Secrétaire Général du MAEPSP, le

Dr Akinwumi Adesina a également effectué une visite au port autonome de Nouakchott, dit "Port de l'Amitié", et à la station de traitement d'eau potable au PK 17, l'une des composantes du projet "Aftout Saheli".

A l'issue de ces visites, le président du Groupe de la BAD s'est dit heureux d'avoir pris connaissance des détails du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Nouakchott (Aftout al-Sahili) ainsi que du niveau atteint par le processus de développement du port autonome de Nouakchott, projets au financement desquels la Banque Africaine de Développement a apporté une contribution conséquente.



Le Ministre des Affaires Economiques

signe une convention avec le PDG du Fonds Saoudien pour le Développement pour l'approvisionnement de kiffa en eau potable

Mr. le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, M. Ousmane Mamoudou Kane, a signé, le 28 juin 2022, avec Son Excellence M. Sultan bin Abdul Rahman Al-Murshed, Président Directeur Général du Fonds Saoudien pour le Développement (SFD), une convention de prêt portant sur un montant de trois cent soixante-quinze millions de Riyals saoudiens (375 000 000 RS), soit environ trois milliards six cent cinquante millions d'ouguiyas (3 650 000 000 MRU) destinée au financement partiel du projet d'alimentation de la ville de Kiffa en eau potable à partir du fleuve Sénégal. La signature de cette convention a lieu en présence de Monsieur Sidi Mohamed Taleb Amar, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, de l'Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite résidant dans notre



pays, et de plusieurs cadres du fonds.

Il est à noter que le projet d'alimentation de la ville de Kiffa en eau potable à partir du fleuve Sénégal permettra également la desserte de plusieurs villes et localités se situant entre Gouraye et Kiffa notamment, Sélibaby, Hassi Chaggar, Ould Yengé et Kankossa.

Le Ministre des Affaires Economiques

signe un accord de don avec le Japon d'une valeur de plus de 130 millions MRU

Mr. le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, a signé le jeudi 14 juillet 2022 dans les locaux du Ministère, avec Son Excellence Mr. Norio Ihara, l'Ambassadeur du Japon dans notre pays, et en présence de Mme Fatimetou Mint Khatri, Commissaire à la Sécurité Alimentaire, un échange de documents relatifs à une subvention dans le cadre du programme d'assistance alimentaire au titre de l'exercice 2022.

Le montant total de ce financement s'élève à cinq cents millions de yens japonais (500 000 000 de yens japonais), soit environ cent trente-cinq millions d'ouguiyas (135 000 000 MRU). Ce don sera orienté pour la mise en œuvre du programme alimentaire spécial conclu entre les deux parties.

Notre pays participe aux réunions de l'Assemblée Générale de la Fondation Africa 50 à Marrakech

Mr. le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, M. Ousmane Mamoudou Kane, a participé le 28 juillet 2022 aux réunions de l'Assemblée Générale du Fonds Africa 50, qui s'est tenue à Marrakech, Royaume du Maroc.

Le Fonds Africa 50, dont notre pays est membre, est un outil d'investissement mis en place par la Banque Africaine de

Développement en collaboration avec plusieurs gouvernements africains pour doter le continent d'un mécanisme de financement innovant permettant de mobiliser à grande échelle des ressources financières et d'attirer des financements privés pour le développement du secteur des infrastructures sur le continent africain.

La Mauritanie aux Assemblées Annuelles des Institutions de Bretton Woods :

Une participation efficiente... et des discussions fructueuses

Notre pays a participé aux assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), tenues à Washington du 10 au 16 octobre 2022, avec une délégation de haut niveau qui comprenait Son Excellence le Ministre des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, Mr. Isselmou Ould Mohamed M'bady, Ministre des Finances, Mr. Mohamed Lemine Ould Dehbi, Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, l'Ambassadeur itinérant chargé de la promotion des investissements, Mr. Samba Thiam, et l'ambassadrice de notre pays à Washington, Mme Cissé Mint Beida.



Au cours de ces réunions, la délégation a tenu une série de séances de travail avec des dirigeants d'institutions financières internationales en plus de rencontres avec un certain nombre de personnalités financières internationales de haut niveau ayant assisté aux dites réunions annuelles. Ces rencontres ont constitué l'occasion pour discuter de questions d'intérêt mondial, telles que les perspectives économiques mondiales, la lutte contre la pauvreté et les questions du développement économique. Les dites réunions comprenaient des entretiens avec le Groupe africain à la Banque Mondiale et au FMI, une rencontre avec le sous-directeur général du FMI, Mr. Kanji Okamura, ainsi que des discussions élargies avec le vice-président de la Banque Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Mr. Ousmane Diagana, entouré des hauts responsables et directeurs en charge de l'Afrique au niveau de la Banque. La délégation a organisé également deux séances de travail, la première avec l'équipe de la Banque, présidée par Mr. Natan Belletti, Responsable des

Opérations en charge de la Mauritanie, et Mme Christina Santos, la Représentante Résidente de la Banque Mondiale en Mauritanie, entourés de leurs collaborateurs concernés par les programmes et projets mis en œuvre dans notre pays sur financement de la Banque.



Quant à la seconde séance de travail, elle s'est déroulée avec la mission du FMI en charge de la Mauritanie, qui comprenait le chef de mission, Félix Fischer, et la représentante résidente du Fonds dans notre pays, Mme Anta Andoy, ainsi qu'un nombre de responsables du fonds en charge

du dossier mauritanien.

En marge des assemblées annuelles, Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs s'est entretenu avec Mr. Badr Muhammad Al-Saad, Directeur Général et Président du Conseil d'Administration du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), et a rencontré le Directeur Exécutif du Centre d'Affaires Afro-Américain à la Chambre de Commerce Américaine, Mr. Jefaira Yawo ainsi que le Directeur Général de la Société Financière Internationale, Mr. Makhtar Diop qui a par ailleurs accepté d'effectuer une visite dans notre pays en réponse à une invitation qui lui été adressé à cette occasion par Monsieur le Ministre. En outre, Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs a participé à une conférence de haut niveau organisé par la Banque Mondiale sur le renforcement de la résilience et la facilitation de l'accès aux engrais en Afrique, et ce en présence du Président du Togo, Mr. Faure

Gnassingbé Eyadema, en sa qualité d'invité d'honneur. Les interventions des ministres et des experts des pays participants à cette conférence ont porté sur le diagnostic et l'identification des perturbations dans les chaînes de l'approvisionnement en engrais vu leur importance pour le secteur agricole du continent, qui traverse une situation difficile en raison de l'augmentation vertigineuse des prix de cette substance par rapport à l'année dernière.

Les réunions annuelles du Groupe de la Banque et du FMI, sont tenues à un moment où le monde est confronté à des défis liés à la persistance des effets de la pandémie de la COVID-19, à la guerre en Ukraine et à la crise alimentaire et énergétique mondiale qui en résulte. Elles ont débattu également de questions majeures notamment : la croissance inclusive, le coût social de la crise alimentaire et énergétique, l'investissement dans l'éducation et la problématique du changement climatique.



Notre pays accueille les activités de la 113^{ème} session ordinaire du Conseil de l'Unité Economique Arabe

Monsieur Isselmou Ould Mohamed M'bady, Ministre des Finances et Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs par intérim, a présidé, lundi 23 mai 2022 à Nouakchott, le lancement des réunions de la 113^{ème} session ordinaire du Conseil de l'Unité Economique Arabe qui visent à discuter des moyens appropriés pour renforcer le rôle du secteur privé en tant que pilier fondamental de la croissance économique. Dans son allocution de circonstance, Monsieur le Ministre des Affaires Economiques par intérim, a indiqué que l'économie mauritanienne se caractérise par le libéralisme, que l'investisseur bénéficie d'un traitement privilégié et des incitations diverses et que la politique économique poursuivie par le gouvernement est basée sur la promotion des secteurs dans lesquels la Mauritanie a des potentialités énormes et prometteuses ; à savoir la pêche, l'agriculture, l'élevage, les mines, l'énergie, le BTP, le commerce, le tourisme et les nouvelles technologies.

Le Ministre des Affaires Economiques signe un protocole d'accord portant sur l'annulation d'une partie de la dette de l'Etat mauritanien envers l'Etat chinois

Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, a signé, le mardi 25 janvier 2022 à Nouakchott, avec l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine accrédité en Mauritanie, Mr. Li Bai Jin, un protocole d'accord de coopération portant sur l'annulation d'une partie de la dette de l'Etat mauritanien envers

l'Etat chinois.

Ce protocole prévoit l'annulation de cent soixante millions de yuans (160.000.000 RMB), équivalant à environ neuf cent treize millions d'ouguiyas (913.000.000) MRU, de la dette de la Mauritanie stipulée dans les accords de coopération économique et technique signés le 11 décembre 2006, le 17 janvier 2008 et le 25 mars 2008 entre notre pays et la Chine.

Le Ministre des Affaires Economiques signe deux accords de don avec l'Union Européenne d'une valeur de 184 millions MRU

Son Excellence le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Monsieur Ousmane Mamoudou Kane, a signé, le 9 juin 2022 avec Son Excellence l'Ambassadeur Chef de la Mission de l'Union Européenne dans notre pays Mr. Guillem Jones, deux conventions de dons d'un montant de quarante-sept millions six cent quatre-vingt mille (47.680.000) d'euros, soit l'équivalent d'environ cent quatre-vingt-quatre millions d'ouguiyas (184 000 000 MRU).



Le Ministre des Affaires Economiques signe un accord de financement de plus de 3 milliards d'ouguiya nouvelles avec le FADES

Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, a signé dans la matinée du mardi 8 mars 2022 au Koweït, en présence de Son Excellence le Ministre de l'Equipeement et des Transports et de l'Ambassadeur de notre pays au Koweït, un accord de prêt concessionnel avec le Directeur Général / Président du Conseil d'Administration du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), Mr. Badr Mohamed El-Saad, pour contribuer au financement du projet de sécurisation et de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Nouakchott.



Le montant de ce prêt s'élève à 25 millions de dinars koweïtiens, soit plus de trois milliards d'ouguiyas (3 000 000 000 MRU).

Le Ministre des Affaires Economiques signe quatre conventions de financement avec l'AFD

Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, a signé le vendredi 25 février 2022 dans les locaux du Ministère, avec Son Excellence Mr. Robert Moulié, l'Ambassadeur de France dans notre pays, et Mme Benedict Brusset, Directrice Générale de l'Agence Française de Développement à Nouakchott, en présence de Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, quatre conventions de financement sous forme de dons. Ces conventions, dont l'enveloppe totale s'élève à neuf millions sept cent cinquante mille euros (9 750 000 euros), soit environ quatre cent millions d'ouguiyas (400 000 000 MRU), concernent les domaines suivants :

- Le projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat notamment féminin en Mauritanie ;
- Assistance technique pour accompagner la réforme de l'Agence Nationale de la Statistique, de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) ;
- Etude de faisabilité d'un projet d'aménagement d'un chanel hydro-agricole dans la région d'Aleg ;
- Un protocole d'accord dans le cadre de la Facilité 2050, qui vise à accompagner la Mauritanie dans la définition d'une stratégie de transition énergétique à l'horizon 2050 tout en luttant contre la pauvreté et l'impact du changement climatique.

Le Ministre des Affaires économiques présente aux investisseurs à Paris un portefeuille de projets stratégiques de PPP

Le 10 juin 2022, Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs a passé en revue un portefeuille de projets stratégiques de partenariat public et privé (PPP), lors d'un forum organisé à cet effet dans la capitale française. Les projets en question concernaient les domaines des infrastructures routières,

portuaires et agricoles.

Le premier dossier du portefeuille examiné en détail lors de ce forum est consacré à un projet d'autoroute reliant la capitale, Nouakchott et la ville de Boutilimit, d'une longueur de 136 km, pour un coût total estimé à 379 millions de dollars avec une période d'exploitation de 30 ans, dont 8 années d'exonération fiscale.

Notre pays participe aux réunions des gouverneurs de la BAD

Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, a participé, mardi 25 mai 2022, à l'ouverture officielle des assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD). Il a également assisté à la réunion dédiée aux gouverneurs de la BAD, qui représentent 54 pays africains et 27 pays membres non régionaux de l'institution. Lors de cette réunion, les gouverneurs ont discuté avec les hauts responsables de la banque les

divers points préalablement examinés par le comité de pilotage paritaire de la banque, dont fait partie notre pays.

La nouvelle édition des assemblées annuelles de la BAD, marquée par la présence du Président ghanéen S.E.M Nana Akufo-Addo, a été l'occasion d'échanger sur les moyens de faciliter la transition énergétique en Afrique dans un contexte marqué par le changement climatique dont les répercussions sont devenues un défi majeur pour les pays africains.

Notre pays participe à l'édition 2022 du Forum Africain de l'Investissement

Notre pays a participé à l'édition 2022 du Forum Africain de l'Investissement organisée par la Banque Africaine de Développement à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 2 au 4 novembre 2022. La délégation mauritanienne à ce forum était conduite par le Secrétaire Général du MAEPSP, Mr. Yacoub Ould Ahmed Aicha représentant Monsieur le Ministre, et comprenait le Président de la Zone Franche de Nouadhibou, Mr. Ba Mamadou Abdallah, l'Ambassadeur de la Mauritanie en Côte d'Ivoire, Son Excellence Mr. Mohamed Abdallah Khatra, l'Administrateur Directeur Général de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), Mr. Mohamed Val Tleymidi, et le Directeur du Projet Elaouj, Mr.



Mohamed Mokhtar Ould Taleb. Notre pays espère, de cette participation, attirer des investissements d'une valeur de 1,3 milliard de dollars pour produire 11,3 millions additionnels de tonnes de minerai de fer par an. L'African Investment Forum est une plate-forme multilatérale et pluridisciplinaire dédiée au renforcement des partenariats public-privé et à la mobilisation de financement des projets solvables en PPP.

Economie mauritanienne 2019 - 2022

résilience et reprise

La crise de la Covid-19 et les conséquences de la guerre en Ukraine continuent d'affecter la santé et le bien-être des populations, et de peser lourdement sur les économies. En effet, l'arrêt de l'activité économique mondiale durant le premier semestre 2020 et les perspectives de reprise incertaines ont entraîné de lourds dégâts économiques et des répercussions sociales pour le moins problématiques.

Sous l'effet conjugué, du repli des investissements et de la contraction de la demande intérieure, la Mauritanie a été lourdement impactée par les conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Cependant, les mesures économiques et sociales déployées par le Gouvernement ont permis d'amortir, dans une certaine mesure, les chocs induits par cette crise. Force est de constater que malgré ces temps difficiles, d'importants enseignements ont été tirés à propos de la résilience de l'économie mauritanienne. Ces enseignements ont été mis à profit à travers la conception des politiques permettant d'apporter des solutions innovantes, transformatrices et porteuses de croissance économique inclusive. En effet plusieurs actions ont été menées ces dernières années, dans le domaine de la planification, de l'accélération des réformes pour l'amélioration du climat et de la pratique des affaires, dans le développement de l'investissement privé (national et/ou étranger), dans la gouvernance économique ainsi que la promotion des PME et l'atténuation des effets négatifs de la COVID-19. C'est ainsi que notre pays a su consolider ses acquis dans le domaine de la stabilité macroéconomique ce qui devra lui permettre de renforcer sa capacité à faire face aux situations d'urgence et d'accélérer la mise en œuvre des programmes économiques et ce conformément aux orientations de son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani clairement exprimées dans son programme électoral " TAAHOUDATY " et réaffirmées dans son programme économique élargi " ProPEP" doté d'une enveloppe financière de 24,2 milliards de MRU (environ 652 millions de dollars) qui s'étend sur une période de 30 mois (2020-2022). Ce programme s'articule autour de six axes qui se présentent comme suit:

- (I) Développement d'infrastructures de soutien à la croissance;
- (ii) Amélioration de l'offre sociale et soutien à la demande;
- (Iii) Valorisation du potentiel des secteurs productifs et accélération de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire;
- (Iv) Appui au secteur privé (formel et informel);

(V) Reboisement et création d'emplois verts

(Vi) Gouvernance et mise en œuvre du programme.

Il convient de noter que les politiques menées par le Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP) ont permis de nombreuses réalisations notamment dans les domaines suivants:

- La planification et des politiques économiques;
- La coopération et la mobilisation des ressources de financement;
- La promotion des investissements et du partenariat public-privé;
- Le Suivi, l'évaluation et les réformes;
- La production et l'analyse des données statistiques;
- L'amélioration de la gouvernance économique, de l'accès aux services de base et du soutien au pouvoir d'achat.

Planification efficace et politique économique efficiente

Vu l'importance de la planification et de la conception des politiques dans le développement économique et social, le MAEPSP a déployé des efforts conséquents dans le cadre de cette mission. Ce qui a permis d'enregistrer, au cours de la période 2019- 2022, les réalisations principales suivantes :
" Elaboration et exécution du Plan

Nation Multisectoriel de Riposte à la COVID 19;

- Elaboration de l'évaluation globale du premier plan d'action de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2020;
- Préparation du deuxième plan d'action pour la SCAPP 2021-2025 ;
- Réalisation d'une étude pour appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion de l'Economie Sociale Solidaire, 2021 ;
- Actualisation du Programme d'Investissement Public (PIP) 2022-2024;
- Evaluation de l'impact de la COVID 19 sur la croissance économique et l'élaboration d'un nouveau cadrage;
- Elaboration de la matrice multisectorielle de mobilisation des ressources pour faire face à la

COVID19;

" Elaboration de Stratégies Régionales pour une Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCRAPP) achevées (Hodh Chargui, Hodh El Gharbi, Assaba, Gorgol, Guidimagha, Brakna et Tagant) ou en cours (Inchiri, Adrar, Tiris Zemmour), à l'exception des Wilayas de Dakhlett Nouadhibou et de Nouakchott;

" Organisation d'une table ronde pour mobiliser les financements de la SCRAPP de Hodh Chargui
- Coordination du Programme Prioritaire Elargi du Président de la République (ProPEP).

Par ailleurs, les estimations économiques indiquent une reprise de l'économie nationale avec un retour progressif à la croissance. Le tableau ci-dessous montre l'évolution du taux de croissance entre 2019 et 2023.



Année	Taux de Croissance (%)
2019	5.4
2020	-0.9
2021	2.4
2022	5.3 *
2023	4.3 *

* Prévision

Economie mauritanienne 2019 - 2022

résilience et reprise

Mobilisation d'importants financements avec une confiance forte des partenaires

Les nombreuses réformes qui ont touché divers aspects de la vie économique de notre pays ces trois dernières années ont permis de renforcer la confiance des partenaires financiers et techniques (PTFs). Ce partenariat s'est traduit durant la période s'étalant entre août 2019 et fin juin 2022, par la signature de 105 conventions de financement d'une valeur globale de 78 milliards de MRU, dont 49% correspondant à des prêts concessionnels (d'une valeur de 36,6 milliards de MRU) et 51 % de dons (soit 37,9 milliards de MRU).

Par ailleurs, le MAEPSP a engagé le processus de mobilisation du financement d'un important projet d'alimentation de la ville de Kiffa en eau potable à partir du fleuve Sénégal (Gouraye) et qui va desservir 92 localités soit environ 600 000 habitats à l'horizon 2050.

Dans ce cadre, les bailleurs de fonds participants à la table ronde organisée à Nouakchott le 15 novembre 2021 à cet effet, se sont engagés à lever les 317 millions de dollars américains correspondant au coût de ce projet vital. Aussi, une convention de financement d'un montant de 100 millions de \$ US a été signée avec le Fonds Saoudien pour le Développement. Le 27 novembre 2021, le MAEPSP a organisé avec succès, sous la présidence du Premier Ministre, Monsieur Mohamed Bilal Messoud, une table ronde à Néma, pour la mobilisation du financement de la SCRAPP du Hodh El Charghi. Cette table ronde a permis l'engagement des PTFs à financer cette stratégie à hauteur de 118 millions de \$US.

En outre, dans le domaine de l'allègement de la dette, notre pays a suivi une politique prudente d'endettement, privilégiant les prêts concessionnels. La conclusion d'un accord pour le règlement définitif du dossier de la dette avec l'Etat frère du Koweït



permettra au pays de pouvoir recourir à d'autres formes de prêts sur les marchés financiers internationaux.

Désormais avec un ratio d'endettement estimé à moins de 56 % en 2021, la capacité de notre pays à emprunter d'une part et la confiance des bailleurs d'autre part, s'en trouveront renforcées.

Promotion des investissements et du partenariat public-privé : une approche prometteuse

L'attention accordée par les pouvoirs publics à la promotion de l'investissement et du PPP traduit une approche prometteuse, étant donné que l'investissement constitue le meilleur moyen pour la rationalisation et la réorientation des ressources publiques en fonction des besoins et que le PPP représente l'instrument optimal favorisant la création d'emplois à court terme et l'augmentation des recettes de l'Etat à moyen et long termes. En vue de promouvoir les investissements privés, le MAEPSP a créé l'Agence pour la Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM), en décembre 2020. L'APIM a enregistré depuis sa création environ 17 milliards de MRU d'investissements déclarés. La redynamisation du Guichet Unique et la simplification de ses procédures a contribué significativement à

l'encouragement de l'entrepreneuriat, ce qui s'est traduit par la création de plus de 12 892 entreprises et de plusieurs milliers d'emplois, dont 5 459 emplois permanents directs et 12 008 non permanents.

En vue de promouvoir le partenariat public-privé, le MAEPSP a mis en place un cadre institutionnel adéquat à travers la création d'une Direction Générale des Partenariats Public-Privé (DGPPP). La Direction Générale des Partenariats Public-Privé (DGPPP) a été créée par décret N°028/2021 du 03 mars 2021 et a comme missions principales de :

- Promouvoir les partenariats Public-Privé comme mode de financement de l'économie et créer un environnement favorable à leur développement ;
 - Contribuer au renforcement de la concertation Etat-secteur privé ;
 - Concevoir, piloter et coordonner en concertation avec les structures concernées, les réformes et actions visant l'amélioration du climat des affaires et la promotion du secteur privé et en suivre la mise en œuvre.
 - Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des stratégies et programmes d'amélioration de l'attractivité de l'économie nationale
- Depuis sa création, la DGPPP a

mené de nombreuses activités, dont notamment :

- la revue de la loi relative au partenariat entre les secteurs public et privé et ses textes d'application.
 - la préparation du portefeuille de projets destinés à être financés en PPP, dont :
 - Projet d'Autoroute Nouakchott - Boutilimit ;
 - Projet de pôles administratifs à Nouakchott ;
 - Projets de stockage des hydrocarbures à Nouakchott et Nouadhibou ;
 - Projet de logements sociaux à Nouakchott ;
 - Projet de complexe intégré de production de sucre (COMASUD) ;
 - Projet des blocs agricoles ;
 - Projet de traitement des eaux usées du secteur de la pêche de Nouadhibou ;
 - Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) Nord ;
 - Projet 5 wilayas (Projet de Délégation de Service Public de l'Eau en Milieu Rural) : Wilayas du Gorgol, Guidimakha, l'Assaba, Hodh el Gharbi et Hodh el Chargui ;
 - Projet de Port en Eaux Profondes à Nouadhibou ;
- Enfin, en vue de promouvoir le développement d'un secteur privé dynamique, on note la création en cours d'un fonds d'investissement privé, dédié aux PME (secteurs productifs et infrastructures) et dans lequel l'Etat mauritanien sera actionnaire minoritaire.

Economie mauritanienne 2019 - 2022

résilience et reprise

Suivi et Evaluation : condition sine qua non de la réussite des réformes

Pour atteindre les objectifs de la politique économique, le MAEPSP a mis en place un instrument de suivi-évaluation des politiques publiques.

Cet instrument permet d'asseoir une meilleure coordination des mécanismes et dispositifs de suivi-évaluation et de partage des résultats, aux fins d'apporter les corrections et les ajustements nécessaires. En effet, dans le cadre du suivi, des réformes et de l'évaluation des politiques publiques qui constitue l'une des priorités majeures de l'action des pouvoirs publics, le MAEPSP a créé, une Direction Générale de l'Evaluation et du Suivi et des Réformes (DGESR). Cette Direction a pour principales missions de :

- Conduire et réaliser l'évaluation des politiques publiques ;
- Concevoir les outils de suivi & évaluation ;
- Conduire l'évaluation du dispositif de passation des marchés publics et proposer les réformes appropriées.

La DGESR a conduit un processus d'évaluation du dispositif de passation des marchés publics. Dans ce cadre, elle a proposé une révision de la loi relative aux passations des marchés publics (Loi n°024-2021 en date du 29/12/2021) et de ses textes d'application (décrets 083-2022/PM et 084-085/2022/PM en date du 08/06/2022) en vue de promouvoir l'efficacité de la dépense publique, tout en veillant au respect des principes fondamentaux y afférents tels que la transparence, la concurrence et l'égalité d'accès à la commande publique.

Production et Analyse des données statistiques : outils essentiels d'aide à la décision

Le rôle des statistiques et de l'analyse des données dans la prise de décision et de l'élaboration des politiques économiques et sociales n'est plus à démontrer. Dans ce contexte, l'Office National de la Statistique (ONS) et le Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques (CMAP) ont été restructurés et fusionnés en une seule structure baptisée Agence Nationale pour la Statistique et l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE).



Le bilan de la mise en œuvre des activités de cette agence a été principalement caractérisé par ce qui suit :

- Réalisation de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV) en 2019-2020 ;
- Réalisation de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM) 2019 ;
- Réalisation de l'Enquête Rapide sur les effets de la COVID-19 sur la population ;
- Production régulière de statistiques sur l'état annuel du commerce extérieur,
- Suivi de la situation économique nationale par la publication de bulletins trimestriels et de publications sur le commerce extérieur et l'inflation ;
- Réalisation d'enquêtes d'actualisation du registre social à l'échelle nationale ;
- Préparation de la production des comptes trimestriels ;
- Lancement des travaux préparatoires à la réalisation du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) début 2023, conformément aux délais et engagements.
- Lancement des travaux préparatoires du premier recensement général du cheptel, une première dans l'histoire du pays.

Amélioration de la gouvernance économique, de l'accès aux services de base et des conditions de vie des ménages vulnérables

Dans le cadre de l'amélioration de la transparence et de la gestion des ressources publiques, le Projet de Gouvernance du Secteur Public (PGSP) a réalisé plusieurs actions

dont :

- La refonte de RACHAD et de TAHDIR pour supporter la réforme de la LOLF ;
- Le recensement fiscal au niveau des villes de Nouakchott, Nouadhibou et Rosso ;
- L'appui à la Direction Générale des Impôts en matière de gestion de la fiscalité minière ;
- La modernisation des outils de travail de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat ;
- L'appui à la Cellule de Suivi de l'Exécution des Priorités Stratégiques (CSEPS) du Programme du Président de la République. S'agissant de l'accès aux services de base :
- La Direction des Projets Education et Formation (DPEF), a achevé la construction et l'équipement d'écoles, d'instituts de formation et d'institutions universitaires ;
- Le Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (MOUDOUN), a amélioré l'accès aux infrastructures et aux services pour le développement économique régional dans les villes de sa zone d'intervention. Il a renforcé les capacités des collectivités locales en matière de planification et de gestion des services publics ;
- Le Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique dans les pays du Sahel (SWEDD), a renforcé l'autonomisation des femmes et des adolescentes et en vue de les aider à accéder facilement à des

services de santé de reproductive, infantile et maternelle de qualité, et d'accroître la génération et le partage des connaissances.

En matière de pouvoir d'achat, force est de constater que ce dernier a été relativement érodé conséquemment aux récentes crises sanitaire (Covid 19), climatique (déficit pluviométrique en 2021) et politique (guerre en Ukraine).

Face à cette situation difficile, le gouvernement s'est attelé à en atténuer l'impact sur les ménages vulnérables, et ce en déployant un train de mesures économiques et sociales tendant à assurer un approvisionnement régulier des marchés et à stabiliser les prix à des niveaux à la portée des ménages à faible revenu.

L'analyse des données de la Loi des Finances initiale 2022 montre l'ampleur de cet effort. En effet, 6,54 milliards de MRU (soit 7,65 % des dépenses totales de l'Etat) ont été affectés aux aides directes et aux transferts sociaux.

Dans le même registre, et en application des engagements du Président de la République, le Gouvernement a mis en œuvre une initiative sans précédent, consistant à élargir l'assurance maladie, en un seul coup, A 100 000 ménages vulnérables, soit 620 000 personnes.

L'assurance maladie est considérée comme étant l'un des leviers les plus importants du développement économique et social, à telle enseigne que les dépenses qu'elle implique, sont aujourd'hui assimilées à un investissement rentable à moyen terme.

L'inflation en Mauritanie 2019-2022

La problématique de l'inflation se pose avec une acuité toute brûlante dans un contexte international marqué par des crises multiformes (économique, sanitaire, géopolitique et climatique). Cet article vise à analyser les causes de ce phénomène, son évolution récente et sa gestion en Mauritanie.

1. Concept et causes de l'inflation

L'inflation est une augmentation soutenue, durable du niveau général des prix des biens et services et non une hausse passagère de quelques prix de biens ou services spécifiques.

En effet, l'inflation est un phénomène complexe, ses origines ont longtemps préoccupé les économistes et demeure encore le sujet de nombreuses controverses. D'un point de vue théorique, la littérature économique distingue plusieurs causes explicatives de l'inflation, certaines sont d'origine monétaire, d'autres trouvant leurs racines dans l'économie réelle. Ces causes peuvent parfois se combiner entre elles et accélérer encore plus l'effet d'augmentation des prix.

Pour les économistes classiques et les monétaristes, l'inflation est un phénomène purement monétaire. Ceci dit, selon Milton Friedman, Prix Nobel d'économie 1976 " l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire".

D'inspiration keynésienne, l'inflation par la demande se produit lorsque la demande globale est supérieure à l'offre globale. En effet, si l'offre des biens et services est inélastique et incapable de répondre à cet excès de demande, les prix sont poussés à la hausse pour rétablir l'équilibre.

D'après certains économistes, la cause de l'inflation ne se trouve pas forcément du côté de la demande mais elle peut être du côté de l'offre. L'inflation est dite par le coût si la hausse du niveau général des prix provient de l'augmentation des coûts. Si les coûts de production augmentent, les entreprises vont inévitablement les répercuter sur les prix de vente



de leurs produits de façon à préserver leurs profits. Ensuite, l'inflation se propage dans toute l'économie étant donné que les produits de certaines entreprises entrent dans le processus de production d'autres entreprises. Une variation du prix de vente de ces produits entraîne alors une variation des coûts de production des autres produits. La hausse des coûts peut avoir pour source la revalorisation des salaires, le renchérissement des matières premières, l'augmentation des charges financières (coût du crédit), la hausse des prélèvements fiscaux (impôt sur le bénéfice des sociétés, charges sociales..., etc.).

" L'inflation peut avoir pour origine les relations économiques et commerciales avec l'étranger. C'est l'inflation importée. Si un choc affecte un pays donné, ce dernier affecte ses partenaires. En effet, l'envolée des prix des biens importés sur le marché mondial (matières premières, produits semi-finis, biens d'équipement, biens de consommation) influe les prix domestiques. De même, la dépréciation de la monnaie d'un pays face à celles de ses

partenaires commerciaux conduit à une augmentation du coût des produits importés. Ce renchérissement des importations est mécaniquement répercuté sur les prix locaux et touche les ménages autant que les entreprises" (Bezbak, 2011). Il ressort de cette revue de littérature que l'inflation peut provenir de plusieurs sources. En effet, l'inflation est un des phénomènes qui préoccupent les banques centrales au cours de ces derniers mois, en relation avec les hausses des prix que connaît l'économie mondiale.

Compte tenu du retournement du cycle économique mondial et des effets de plus en plus tangibles du resserrement de la politique monétaire opéré par la plupart des grandes banques centrales, l'inflation globale devrait culminer ce trimestre dans la plupart des grandes économies avant de refluer au dernier trimestre de 2022 et tout au long de 2023 dans la majorité des pays du G20. Les causes de l'inflation élevée et son éventuelle persistance font l'objet de débats animés. Parmi les causes principales de l'actuelle envolée de l'inflation,

on peut citer (Revue FD, Juin 2022, volume 59, Numéro 2, P.24):

" Les goulets d'étranglement au niveau des chaînes d'approvisionnement;

" Les chocs sur l'approvisionnement en énergie et en produits alimentaires suite à la guerre en Ukraine;

" La réorientation de la demande vers les biens et au détriment des services;

" La relance globale et la reprise consécutive post COVID-19;

" Un choc sur l'offre de main-d'œuvre.

2. Instruments de mesure de l'inflation en Mauritanie

En Mauritanie, l'inflation est mesurée par "l'indice National des prix à la consommation" (INPC). Ainsi, l'Agence Nationale de la Statistique et de L'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), produit et publie une note mensuelle de l'Indice INPC. Cet indice (base 100= 2019), mesure l'évolution des prix au niveau national. Le champ couvert par l'indice national des prix à la consommation est l'ensemble du pays découpé en 5 zones, à savoir l'Est, le Sud, le Nord, Dakhlett Nouadhibou et Nouakchott. Ces cinq zones sont représentées respectivement par Aioun, Rosso, Atar, Nouadhibou et Nouakchott. L'INPC est publié conformément à la classification de consommation des ménages composée de 12 fonctions selon la nomenclature arrêtée. Cet indice couvre 616 articles, suivis dans 2749 points de vente à travers 19700 relevés mensuels de prix. Les pondérations sont issues de l'enquête permanente sur les Conditions de Vies (EPCV).



L'inflation en Mauritanie 2019-2022

3. Evolution récente de l'inflation en Mauritanie

Le niveau d'inflation en Mauritanie a enregistré, durant le mois de septembre 2022, +11,3% pour l'indice global et 17,7% pour l'alimentaire en glissement annuel, et reste globalement similaire à celui observé dans les pays voisins.

Pour la même période, l'indice des prix à la consommation au Sénégal et au Maroc a enregistré respectivement, une hausse de 11,9% et 8,3% en glissement annuel.

Concernant l'évolution annuelle, l'indice INPC en 2021, a enregistré une hausse de 3,6% par rapport à l'année 2020. Cette hausse de prix à la consommation est essentiellement dictée par la montée de prix des produits alimentaires (5,8%) au cours de l'année 2021 comparativement à l'année précédente sous l'effet de la pandémie (COVID 19). En effet, les produits alimentaires, représentent plus de 50% de la composition du panier de la ménagère avec une parité quasi égale entre produits importés (49,4 %) et produits locaux (50,6%). La hausse générale de prix de produits alimentaires concerne autant les produits locaux (5%) que les produits importés (7%). Globalement, cette augmentation de prix des produits alimentaires est en grande partie liée à la hausse du prix des huiles alimentaires (16,9%), des céréales non transformées (7%) et du sucre (6,4%). Sur les marchés mondiaux, les prix des produits

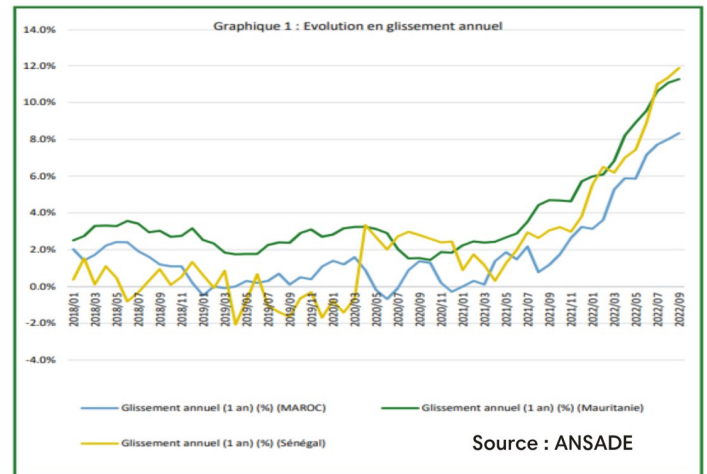
alimentaires ont augmenté globalement de 28% par rapport à l'année précédente, les céréales de 27%, les huiles végétales de 66% et le sucre de 37% selon l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO.

L'inflation s'est accélérée au cours des neufs premiers mois de l'année 2022 atteignant un niveau de 7,8% (variation moyenne sur 12 dernier mois).

En effet, la variation mensuelle moyenne est passée de 0,3% en 2019 à 0,2% à 2020 pour atteindre 0,5% en 2021 et double au cours des neufs premiers mois de 2022 (+1%).

" Evolution par poste des dépenses en 2022

" Une inflation principalement tirée par les produits alimentaires En septembre 2022, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 12,6% sur les 12 derniers mois, principalement en raison d'une hausse des prix enregistrée aux niveaux des sous-groupes : " sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie "



(+31,5%), " huiles et graisses " (+28,7%), " viandes " (+18%), " pain et céréales " (+11,4%), " lait, fromage et œuf " (+8,7%).

Les produits alimentaires représentent en valeur 18 %, 28 % et 25 % respectivement en 2019, 2020 et 2021 du total des importations.

Au cours du 1er semestre de 2022, les produits alimentaires représentent 30% du total des importations en valeur.

Les principaux produits alimentaires importés au 1er semestre 2022 sont : " céréales non transformés " (33%), " sucre et sucrerie " (28%), " huiles et graisses animales " (14%), " légumes " (8%), et " lait et produits laitiers " (7%).

- Un renchérissement du logement Sur 12 mois, les prix de cette fonction augmentent de 3%. Cette hausse est expliquée principalement par la hausse observée au niveau du sous-groupe " combustibles " (+10%) et " fournitures pour travaux

d'entretien et de réparation des logements" (+9,6%).

" Une augmentation des prix de la fonction " transports " Les prix de la fonction " transports ", augmentent sur 12 mois de 2,6 % dû essentiellement à la hausse des prix enregistrée au niveau des sous - groupes " carburants et lubrifiants " (+10,5%) et " transport routier de passagers " (+2,6%).

" Principaux fournisseurs de l'alimentaire pour la Mauritanie

En 2021, 30% des " céréales non transformés " proviennent de l'Ukraine et la Russie, 21% de l'Argentine, 18% de la France et 7 % de l'Espagne, alors qu'au cours du 1er semestre 2022, 75% proviennent de l'Argentine uniquement suite à la crise en Ukraine. Durant le 1er semestre 2022, le " sucre et sucrerie " est importé à 46% du Brésil, 41% de Guatemala et 13% de l'Algérie.

L'inflation en Mauritanie 2019-2022

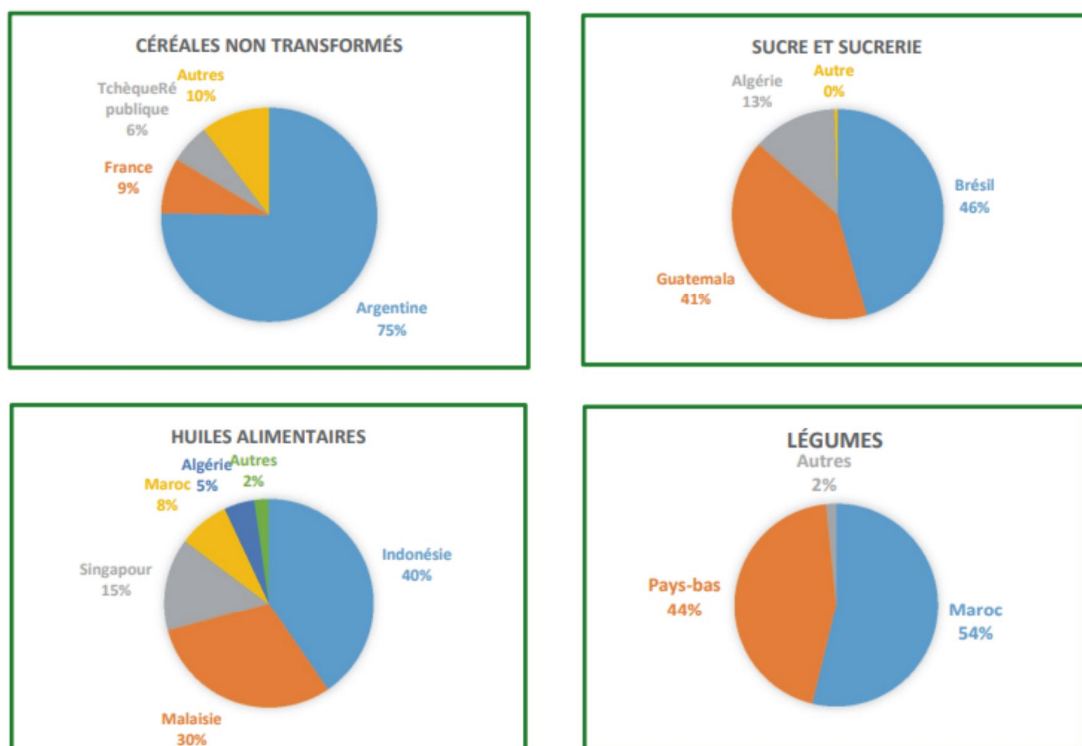
Les " huiles alimentaires " sont importées à hauteur de 40% de l'Indonésie, 30% de la Malaisie, 15% de Singapour, 8% du Maroc et 5% de l'Algérie. Les " légumes " sont importés à environ 54% du Maroc et 45% du Pays-Bas.

Graphique 2

En effet, l'inflation en Mauritanie est en partie importée. Lorsque le niveau général des prix en zone Euro augmente, ceci se répercute directement sur le niveau de l'inflation. Cependant, l'évolution des prix au niveau national semble être corrélée avec celle de nos principaux fournisseurs de produits alimentaires. Cette dépendance pourrait être expliquée par la forte pondération des produits alimentaires. Par ailleurs, les hausses sur les marchés mondiaux se font sentir généralement sans retards sur le marché local avec une plus forte intensité. Par contre, les baisses enregistrées sur les marchés internationaux se font rarement ressentir au niveau local notamment sur le prix de détail en raison des comportements spéculatifs des commerçants. Donc, l'inflation est générée par un effet d'inertie, c'est-à-dire, une augmentation du niveau des prix du mois dernier entraîne une augmentation de l'inflation du mois courant.

L'Indice de Prix à la Consommation (INPC) mesure l'évolution des prix de détail d'un panier de

Graphique 2 : Parts des importations par pays (1er semestre 2022) :



Source : ANSADE

biens et services acquis par les ménages entre deux dates différentes. Le prix de détail étant généralement (anormalement) élevé sur le marché local réagit faiblement aux variations de prix de gros, demi-gros ou aux baisses sur les marchés internationaux. L'analyse comparée entre l'évolution des prix de gros, demi-gros et de détails au cours des neuf premiers mois de 2022, montre des évolutions contrastées pour certains produits comme le riz, l'huile, le sucre, les fruits, le blé et le lait considérés comme produits stratégiques.

4. Gestion de l'inflation en Mauritanie

Dans le cadre de sa politique visant à assister les populations vulnérables,

afin d'assurer l'approvisionnement des marchés et d'atténuer les effets de l'augmentation des prix des produits alimentaires sur le marché international, le Gouvernement a mis en œuvre plusieurs actions à court et long terme.

Parmi les mesures d'ordre conjoncturel, on peut citer, entre autres : les opérations de Ramadan, le Programme de Cash transfert, l'opération de distribution gratuite et/ou de vente à prix subventionnés de poisson et de denrées de première nécessité ainsi que la réorientation des subventions des hydrocarbures pour soutenir ces mesures. Dans le cadre de leurs politiques de lutte contre l'inflation, les pouvoirs publics, ont mis en œuvre

des mesures structurelles portant notamment sur la politique monétaire, la politique de change, la politique fiscale, la politique commerciale et le développement agricole. A cela s'ajoute la création d'une Centrale d'Achat et d'Approvisionnement des Marchés (CAAM) afin d'assurer l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires et de stabiliser les prix.

Ces mesures prises par le Gouvernement a contribué efficacement à contenir la hausse des prix de certains biens et services de base (denrées alimentaires et santé) ; ce qui a impacté positivement le pouvoir d'achat des citoyens notamment les plus vulnérables.



Le volet économique

dans le discours de son excellence le président de la république à la veille du 62e anniversaire de l'Indépendance nationale

Il ne vous échappe point le contexte dans lequel le monde vit aujourd'hui en termes de conditions exceptionnelles marquées par les conséquences néfastes du changement climatique, des effets destructeurs de la violence et de l'extrémisme et des conséquences catastrophiques de la pandémie de covid-19 et des répercussions de la crise ukrainienne sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que la crise alimentaire aigue et la hausse vertigineuse des prix de l'énergie et des produits alimentaires annonciateurs d'une récession économique globale.

Ces crises concomitantes ont frappé de plein fouet les économies mondiales et plus particulièrement celles des pays en développement tout comme elles ont affaibli la capacité de résilience des systèmes économiques et sociaux.

En dépit de cette situation nous sommes parvenus à réaliser un taux de croissance de 5,3% en 2022, par la volonté d'Allah et grâce à la poursuite de notre politique monétaire qui renforce le dynamisme de notre économie, la gestion rationnelle du taux de change et des réserves et notre traitement efficace du service de la dette dont le niveau qui était auparavant très élevé rendait notre économie exsangue et paralysait quasiment notre capacité d'accès aux financements étrangers.

L'atteinte de ces résultats procède du lancement, aussitôt que la crise de covid a connu un recul, d'un programme de relance économique pour corriger les dysfonctionnements structurels consécutifs à cette crise et leurs effets sur notre système économique, pour promouvoir les secteurs productifs, réaliser le plus possible en matière d'autosuffisance alimentaire, améliorer les infrastructures et assurer l'accès universel aux services de base dans les domaines de l'électricité, de l'eau et de la santé.